

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport

Champ de formations Lettres, langues, arts, communication

Université Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 03/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Philippe Brandeis, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport réalisé en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Présentation du champ

L'Université Nice Sophia Antipolis (UNS), membre de la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Côte d'Azur (UCA), est structurée depuis 2016 en six champs de formation : *Droit, science politique, économie, gestion ; Sciences de l'Homme et de la société ; Sciences, ingénierie, technologie, environnement ; Biologie, santé, sport ; Education, enseignement, formation ; Lettres, langues, arts, communication* - objet de cette évaluation.

Le champ de formation *Lettres, langues, arts, communication* (LLAC) comprend deux composantes principales :

- L'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Lettres, Arts, Sciences Humaines (LASH), installée à Nice et comprenant les départements : Langues ; Langues étrangères appliquées (LEA) ; Sciences de l'information et de la communication ; Arts ; Sciences du langage (rattachement secondaire) ; Français langue étrangère et seconde (FLES) (rattachement secondaire) ;
- L'Institut Universitaire de Technologie (IUT), sur deux sites : à Sophia Antipolis pour la licence professionnelle *Communication événementielle* et le Diplôme Universitaire de technologie (DUT) *Information, communication, option Communication des organisations* ; à Cannes pour la licence professionnelle *Journalisme audiovisuel : production de magazine télévisé* et le Diplôme Universitaire de technologie (DUT) *Information, communication, option Journalisme*.

Le champ abrite neuf licences - dont trois licences professionnelles - et cinq masters, objets de cette évaluation :

- Licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*.
- Licence *Musicologie*.
- Licence *Information-communication*.
- Licence *Langues étrangères appliquées*.
- Licence *Lettres*.
- Licence *Arts du spectacle : Danse-Théâtre/Ethnologie des arts vivants*.
- Licence professionnelle *Communication événementielle*.
- Licence professionnelle *Journalisme audiovisuel : production de magazines télévisés*.
- Licence professionnelle *Guide conférencier*.
- Master *Théories et pratiques des arts vivants : danse, musique, théâtre, ethnologie des arts vivants* (parcours *Etudes en danse ; Etudes musicales ; Théâtre et spectacle ; Ethnologie des arts vivants ; Métiers de la transmission et de l'intervention en danse* (parcours professionnel)).
- Master *Langues étrangères* (spécialités : *Etudes anglophones ; Etudes germaniques ; Etudes italiennes ; Etudes hispaniques et hispano-américaines ; Traduction, sous-titrage, doublage*).
- Master *Langues étrangères appliquées* (spécialités : *Traduction et rédaction d'entreprise ; Langues et affaires internationales, relations franco-italiennes*).
- Master *Lettres* (spécialités : *Lettres ; Documentation*).
- Master *Information-communication* (spécialité : *Ingénierie de la création multimédia et direction artistique de projets ; Communication écocitoyenne, patrimoine et développement durable ; Dispositifs sociotechniques d'information et de communication ; Événementiel, médiation et ingénierie de la culture : muséologie, arts actuels et patrimoine* (EMIC) ; *Communications et cultures organisationnelles, stratégies d'images* (COSI)).

Le champ trouve au sein même de la ComUE Université Côte d'Azur des établissements d'enseignement avec lesquels des partenariats sont engagés pour les parcours professionnels, notamment l'École Supérieure de réalisation Audiovisuelle, Sustainable Design School, l'École supérieure de danse de Cannes Rosella Hightower (ESDC), le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Nice, l'École supérieure d'Art Villa Arson.

Parallèlement, sur le site de l'Université Nice Sophia Antipolis, six équipes d'accueil (EA) ou unités mixtes de recherche (UMR) garantissent une activité de recherche soutenue et variée :

- Bases, Corpus, Langages (BCL - UMR 7320) ;
- Cultures et environnements Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge (CEPAM - UMR 6130) ;
- Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine (CMMC - EA 2443) ;
- Centre transdisciplinaire d'épistémologie de la littérature et des arts vivants (CTEL - EA 6307) ;
- SIC Lab Méditerranée (ex Information Milieux Médias Médiations - I3M - EA 3820) ;
- Laboratoire interdisciplinaire Récits Cultures Sociétés (LIRCES - EA 3159).

Synthèse de l'évaluation des formations du champ

L'ensemble des formations proposées dans le champ *Lettres, langues, arts, communication* de l'Université Nice Sophia Antipolis propose une offre large dont l'attractivité, l'intérêt, la dimension et la valorisation enrichissent les opportunités d'études au plan local, national, voire international.

Cette cohérence permet le développement affiché de parcours personnalisés transdisciplinaires ou pluridisciplinaires, avec des originalités uniques en région Provence Alpes Côte d'Azur ou au-delà, parmi lesquelles il faut souligner :

- l'étude de la langue d'Oc ;
- le double parcours Arts vivants/ethnologie ;
- la licence professionnelle *Guide conférencier* ;
- un parcours licence-master-doctorat (LMD) complet d'études en danse ;
- une spécialité de master ouverte en alternance sur deux années (*Communications et cultures organisationnelles, stratégies d'images*).

Le socle des formations est solide et équilibré entre culture générale et savoirs disciplinaires, avec une bonne organisation des enseignements et des équilibres entre cours magistraux et travaux dirigés adaptés à la réalité des parcours.

Le pilotage des formations, très disciplinaire, apparaît inégalement conduit et parfois pas assez élargi et collégial.

Les équipes enseignantes sont de valeur, dynamiques, à l'écoute et bien composées d'enseignants universitaires et d'intervenants professionnels, notamment au profit des licences professionnelles pour lesquelles de nombreux partenariats – dont ceux mentionnés plus haut – avec des institutions locales ont été construits, autorisant un bon ancrage dans la pratique.

Les objectifs des formations sont clairement énoncés et présentent des passerelles entre différents parcours du champ, s'appuyant sur une construction cohérente qui autorise l'accueil d'étudiants salariés, en formation continue ou encore en alternance à la fois en master 1 et en master 2 (master *Information - communication*, parcours *Communications et cultures organisationnelles, stratégies d'images* (COSI), master 2 professionnel *Métiers de la transmission et de l'intervention en danse*).

Les métiers auxquels les formations préparent, tels qu'ils sont exprimés dans les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), parfois pléthoriques et hors d'atteinte au regard de la formation, méritent d'être reconsidérés en fonction des compétences réelles acquises par les étudiants à l'issue des cycles d'études.

La recherche, très présente sur le site où elle évolue dans un environnement varié, est toutefois inégalement développée selon les mentions, tant dans les masters que dans les licences dont certaines (notamment *Langues étrangères appliquées*) manquent d'adossesment spécifique à un laboratoire ou d'ouverture à la recherche dans les enseignements. D'autres au contraire (par exemple *Musicologie*) développent dès les premiers mois de scolarité des activités mutualisées avec les étudiants de 2^e cycle en lien avec des laboratoires ou des unités mixtes de recherche (UMR). De même, l'adossesment à la recherche de certains masters (*Information communication* par exemple) est peu lisible (le nombre réduit de poursuites en doctorat est un indicateur significatif).

D'autres masters au contraire en font un point essentiel du parcours, avec non seulement l'élaboration d'un mémoire dès la première année, accompagnée d'ateliers et de cours de méthodologie, mais également l'existence de relations étroites avec des laboratoires et des unités de recherche dans lesquels sont engagés les étudiants autant que les enseignants.

De manière générale, la complémentarité entre recherche et professionnalisation doit faire l'objet d'une attention soutenue dans la plupart des formations.

L'offre de stages est globalement abondante et adaptée, même si parfois la valorisation en termes de crédits est jugée insuffisante, la durée trop courte (master *Langues étrangères appliquées*) et le suivi délicat du fait de la faiblesse des moyens humains au regard du nombre d'étudiants.

L'international est bien développé dans les masters par le biais de séjours à l'étranger, pour certains valorisés au titre de l'expérience professionnelle, ce qui doit être encouragé. Des partenariats avec des établissements étrangers d'enseignement permettent ou permettront prochainement la délivrance de doubles diplômes : c'est le cas de la licence *Langues, littérature et civilisations étrangères et régionales* en allemand associée au diplôme de 1^{er} cycle de l'Université de Freiburg, la licence *Langues étrangères appliquées* conjointement avec la licence de l'Université de Ouarzazate ou le diplôme de 1^{er} cycle de l'Université de Regensburg ou encore le parcours tri-national franco-germano-bulgare (master 2 à finalité recherche *Information Communication*, parcours *Dispositifs sociotechniques d'information et de communication* (DISTIC)).

L'insertion professionnelle des étudiants, essentiellement tournée vers les métiers de l'enseignement dans certains parcours, pose un réel problème à la fois pour la teneur des contenus et pour le maintien d'effectifs raisonnables eu égard à la concurrence des masters des *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) proposés par les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE).

Par ailleurs, les données faisant état du suivi des étudiants et de leur devenir au sortir de la formation sont insuffisantes, voire absentes, et globalement peu significatives, y compris dans les cursus à vocation professionnelle comme les licences professionnelles. L'évaluation de la formation par les étudiants reste à développer et les conseils de perfectionnement, mis en place en 2015, ne sont pas encore opérants. Il est difficile à ce stade d'en appréhender valablement le fonctionnement et l'efficacité.

Une communication accrue sur les compétences nécessaires à l'entrée en licence et le développement de dispositifs de soutien des étudiants en difficulté permettraient utilement de réduire le taux d'échec en fin de première année de licence, de l'ordre de 50 % à Nice comme dans la majeure partie des universités françaises.

Dans le domaine de la danse, dans un souci de lisibilité et de transparence vis-à-vis des étudiants, les perspectives d'obtention au sein de l'université d'équivalences avec les unités de valeurs théoriques constitutives du diplôme d'Etat (DE) de professeur de danse (profession réglementée) devraient être énoncées aux côtés des conditions prévues par la réglementation permettant la délivrance du DE de professeur de danse (obtention de l'examen d'aptitude technique comme préalable à l'ouverture du livret de formation de l'étudiant).

Enfin, des difficultés de financement ou de moyens mis à disposition - notamment d'enseignants en langues pour spécialistes d'autres disciplines, de personnels d'encadrement des stages, de locaux - ont été soulignées à diverses reprises au fil des rapports d'experts, par exemple pour la licence *Lettres*, la licence *Langues étrangères appliquées* ou la licence professionnelle *Guide conférencier*.

Points d'attention

La licence professionnelle *Journalisme audiovisuel : production de journaux télévisés* dont l'objectif affiché est la préparation des concours réservés proposés par des entreprises de production audiovisuelle (France Télévision, Canal +, TF1, etc.) pose la question de l'adéquation entre la nature du cursus à vocation professionnelle et son objet. Cette orientation conduit à une formation modelée par les exigences et le format de ces concours. Elle conduit également à un taux d'insertion professionnelle des diplômés insuffisant (en moyenne 64 % sur la période 2013/2015 sur la base d'un taux de réponse aux enquêtes de 78 %).

Avis sur la cohérence globale du champ

La composition du champ de formation *Langues, lettres, arts, communication* autorise de nombreux « dialogues » entre ses différents parcours et permet des synergies originales par la mise en place d'unités d'enseignement transversales.

De fait, la notion d'environnement de formation fait particulièrement sens ici dans la mesure où chaque élément constitutif d'un parcours du champ peut donner lieu à un éclairage enrichissant d'un autre parcours, même si ce potentiel est encore peu lisible et peu opérant pour l'étudiant censé en profiter ou désireux de le faire.

La forte attractivité de certaines mentions permet de faire vivre des parcours dont les effectifs sont moins florissants en développant des mutualisations de cours entre eux.

L'ancrage de certaines licences dans ce champ ne doit toutefois pas être un obstacle à l'élaboration de doubles parcours croisés avec des formations d'autres champs.

Recommandations :

- Améliorer le taux de réussite en première année de licence, par exemple en assurant une information complète et claire sur les exigences et prérequis nécessaires à chacune des formations pour s'inscrire et réussir ; développer sur l'ensemble du champ des dispositifs de suivi et d'accompagnement des étudiants ;
- Renforcer et soutenir l'accès de l'ensemble des étudiants du champ aux outils développés à l'échelle de l'université, comme la formation aux compétences numériques, la maîtrise de l'anglais ou l'initiation à la recherche documentaire ;
- Considérer comme un enjeu d'avenir le développement de la formation en alternance dans les licences et masters professionnels ;
- Diversifier dans la mesure du possible l'insertion professionnelle parallèlement au secteur de l'enseignement, notamment pour les parcours lettres et langues ;
- Profiter de la place de la recherche dans tous les parcours – hors licences professionnelles – pour associer les étudiants de licence comme ceux de master à la vie des laboratoires de recherche ;
- Mettre en place l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Développer le fonctionnement effectif des conseils de perfectionnement ;
- Systématiser les outils de suivi des anciens étudiants sur l'ensemble du champ et différencier l'ensemble des données chiffrées et les résultats par parcours et non seulement par mentions.

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'EVALUATION HCERES**

Champ de formations Lettres, langues, arts, communication

Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-FO180015195-020737

Nice, le 24 avril 2017

Chers experts, chers collègues,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour l'ensemble du travail d'expertise accompli sur toutes les formations du champ LLAC ainsi que pour la synthèse effectuée dans le rapport « Champ de formations LLAC ».

De façon générale, l'établissement tient à souligner que le travail d'auto-évaluation en marche depuis plus de 18 mois et effectué dans le cadre de l'évaluation HCERES avait déjà permis d'identifier la très grande majorité des points soulevés par les experts. Cet éclairage externe nous conforte dans nos conclusions.

Les résultats du bilan nous ont conduit à une réflexion qui a été menée par l'établissement dans ces instances (conseils centraux et commission permanente en particulier) et qui a permis d'affiner les cadrages de la politique de formation dont les grands axes avaient déjà été définis dans la politique de site et inscrits pour partie dans le projet Idex UCA JEDI.

Les cadrages ont été votés depuis l'été 2017 et le travail se poursuit encore aujourd'hui pour en affiner la déclinaison et la mise en œuvre pratique. Ils ont porté sur la cohérence, la lisibilité et la visibilité de l'offre de formation du site d'une part (définition de la liste des diplômes nationaux du site) mais aussi sur l'ensemble des dispositifs qui permettront le suivi interne de l'offre de formation tout au long du contrat.

A titre d'exemple, quelques points saillants déjà actés avant la réception des retours HCERES et des propositions complémentaires correspondant aux remarques soulevées par les experts

Objectif	Décision de cadrage	Action en cours ou à mettre en place
Pilotage et suivi des formations	Mise en place des conseils de perfectionnement	Contrôler leur composition et mettre en place un suivi plus étroit de leur fonctionnement effectif
	Définition des objectifs pour chaque type de diplôme (DUT, L, LP, M et ingénieur) déclinées en indicateurs cibles chiffrés	
	Contrat d'engagement de l'équipe pédagogique de chaque formation	Définition par les équipes pédagogiques des cibles à atteindre et de la trajectoire envisagée pour chacune des formations
Evaluation des formations par les étudiants	Projet Evaluation-Amélioration-Valorisation et création d'un service centralisé d'évaluation (Maison EAV)	Enquête en cours pour 2017-18
Professionnalisation en Licence	Offre commune en compétences transversales (prépro dont entrepreneuriat, ouverture sur le secteur, découverte des métiers, aide à la recherche de stages et de contrats)	
	Contient aussi les compétences numériques/LVE/informationnelles/maitrise de la langue française/engagement)	
	Dispositifs complémentaires	Champ/composantes/département/diplôme
	Mise en place de parcours appliqués permettent une professionnalisation forte en licence générale	
	Suivi de cohortes et suivi des diplômés assurés par l'OVE et la DEVE	Amélioration de l'accès aux chiffres et accompagnement à l'analyse des résultats
	Alternance obligatoire pour les LP	
Professionnalisation en master	Projet professionnel dans le cadre du PPR (projet professionnel et de recherche) pour tous les étudiants de M1 et de M2 sur la base d'un catalogue offert par l'établissement	
	Dispositifs complémentaires	Champ/composantes/département/diplôme
	Suivi de cohortes et suivi des diplômés assurés par l'OVE et la DEVE	Amélioration de l'accès aux chiffres et accompagnement à l'analyse des résultats
	« Certification » interne	Création d'un label PRO pour les formations à forte intégration professionnelle

Lien formation-recherche en master	Projet de recherche dans le cadre du PPR (projet professionnel et de recherche) pour tous les étudiants de M1 et de M2	Champ/composantes/département/diplôme
	Formalisation de l'engagement des laboratoires avec les formations de Master (liens avec les projets/axes/équipes des laboratoires et le type de soutien de l'unité de recherche à la mise en œuvre de la formation)	
Réussite en licence	Suivi de cohortes assuré par la DEVE et les scolarités	Amélioration de l'accès aux chiffres et accompagnement à l'analyse des résultats
	Mise en place d'une période Enjeux à l'entrée à l'université permettant la confirmation du choix d'orientation et la découverte réelle des disciplines et de leurs enjeux scientifiques et territoriaux	
	Mise en place de 6 portails d'entrée à l'UNS se poursuivant jusqu'en fin de L2	

Enfin, et parce que ce champ est particulièrement impacté par le secteur de l'enseignement, il est important de souligner que la mise en place d'un continuum lisible et efficace a aussi été validé et prendra la forme de parcours EEF 1D/2D ou EE (pour CPE) dont l'objectif sera de proposer dès le L2 une préprofessionnalisation (découverte du métier et de l'environnement) mais aussi des compléments de formation (pluridisciplinaire pour les parcours 1D et de formation initiale didactique pour les parcours 2D). Ce continuum se déclinera dans les mentions de licence des différents champs sur la base d'un modèle commun socle qui en assure les principes fondamentaux.

Dans la suite de cette réponse, nous allons apporter des éléments complémentaires spécifiques au champ.

- *A propos de la diversification de l'insertion professionnelle parallèlement au secteur de l'enseignement*

La réflexion et le travail collectif effectué dans le cadre du périmètre du champ a d'ores et déjà permis un partage de bonnes pratiques et le mode de fonctionnement des formations professionnelles du le champ (à titre d'exemple, en LEA et en information-communication) est mieux connu. L'établissement s'engage aujourd'hui dans une période d'incitation forte en termes de professionnalisation pour les formations de ce champ, qui accueillent beaucoup d'étudiants. Les projets seront accompagnés par UnicePro pour le développement d'un réseau, le travail sur le rythme de formation (alternance) et enfin la recherche de contrats pour les étudiants. De nombreux secteurs peuvent être investis, tels que l'art et la culture en information-communication, l'édition et les métiers du livre en Lettres. Enfin, la nouvelle mention Humanités et industries créatives sera installée sur le futur campus cannois d'UCA.

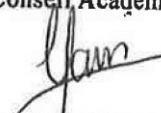
Fortement connectée à ce secteur professionnel local, elle sera complétée par des diplômes d'établissement UCA construits en collaboration étroite avec l'école Rosella Hightower sur l'écriture chorégraphique ou avec l'EDHEC sur la communication politique. Cette offre créera sans aucun doute un pôle d'attractivité tout à fait original et explorant de nouveaux métiers pour les étudiants.

- *A propos de la place de la recherche dans tous les parcours – hors LP*

De même que les modèles de professionnalisation semblent mieux diffuser depuis la création des champs, il en est de même pour les dispositifs de lien formation-recherche. Les expériences réussies seront exportées vers d'autres disciplines à titre expérimental au moins.

Les réponses spécifiques de formation du champ n'ont pas été reprises dans ce document de réponse à la synthèse du champ. Ils sont bien entendu disponibles dans les réponses effectuées par les équipes des formations concernées.

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique



Sophie RAISIN